

Québec, le 8 août 2002

Madame Claudette Journault  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau et ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet d'aménagement d'un accès à l'île René-Levasseur par Kruger (Scierie Manic) inc. et ce, à compter du 16 septembre 2002.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une enquête et audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

c.c. : M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE



Québec, le 8 août 2002

Madame Gisèle Gallichan  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau et ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet d'aménagement d'un accès à l'île René-Levasseur par Kruger (Scierie Manic) inc. et ce, à compter du 16 septembre 2002.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir une enquête et audience publique sur ce projet précité, commission qui sera présidée par M<sup>me</sup> Claudette Journault.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

André Harvey

c.c. : M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE